

Extrait du PCF : Communistes de Vénissieux

http://pcf.venissieux.org/Conseil-National-du-15-janvier

Conseil National du 15 janvier

La vente des locaux de la section Paris 1&2

- S'organiser... - FV&R le PCF ! -

Date de mise en ligne : dimanche 17 janvier 2010

PCF : Communistes de Vénissieux

Pasquale Noizet interroge Marie-Georges Buffet sur la vente des locaux de la section Paris 1et 2ème arrondissement

Je voudrais attirer l'attention de mes camarades du conseil national sur un litige que je juge préjudiciable à l'image du Parti communiste français mais aussi à son éthique, et allant à l'encontre de sa démocratie interne.

Il s'agit de l'expulsion obtenue devant les tribunaux par le fédération de Paris de la section des premier et deuxième arrondissements, de son local du 62, rue Montmartre. La section est représentée par sa secrétaire Simonne Goenvic, ancienne conseillère d'arrondissement et militante respectée. Ce local a été acquis et géré depuis 39 ans par les militants de cette section qui en ont réglé tous les frais. La fédération s'appuie sur une donation de la section à la SA Rochechouart, cession qui visait à protéger le local acquis en SCI (société civile immobilière) et non pas à en être dépossédé. La fédération a désigné d'office un nouveau secrétaire de section. Consultée, la commission des conflits a donné tort à la fédération et reconnu la légitimité de Simonne Goenvic en tant que secrétaire de section.

Ce litige entre communistes ne doit pas être réglé devant les tribunaux.Il faut trouver un compromis acceptable qui respecte les droits des militants de la section qui sont privés de leur local et même de leurs cartes d'adhérent.

Marie Georges, tu as reçu une lettre le 2 octobre 2009 pour t'alerter sur cette situation, signée par moi et d'autres camarades du conseil départemental parisien et elle est restée sans réponse de ta part. tu viens de recevoir une pétition signée à ce jour par trois cents communistes, dont 4 secrétaires fédéraux et 14 membres du CN. Quelle réponse donnes-tu ? Est-ce l'envoi des huissiers qui ont procédé sous la protection de la police avant-hier au changement des serrures du 62 rue Montmartre ?

Cette affaire montre un déficit de démocratie et fraternité, ces camarades auraient peut-être accepté un accord amiable si on leur avait expliqué la raison de la vente de leur local et si on leur en avait proposé un autre. De tels procédés sont incompatibles avec l'idée que je me fais du communisme.

Pasquale Noizet (Paris), au CN du PCF, 15 janvier 2010.

MG Buffet a refusé de répondre sur la question concernant la situation des camarades des 1er et 2ème arrdt. Pasquale a donc interpellé une seconde fois MGB (se levant) et lui a demandé s'il lui plaisait de lui répondre et elle a dit "Ce n'est pas le lieu". Pasquale a alors acté que le Conseil National n'était pas le lieu du débat de notre démocratie interne.

Copyright © PCF : Communistes de Vénissieux